Reçu en préfecture le 30/01/2025

Publié le

ID: 078-217804012-20250130-DEC2025\_06-AI



## DÉCISION DEC2025\_06 CONVENTION AVEC CLIC TRIEL PHOTO CLUB DANS LE CADRE DE « PHOTOGRAPHES - PHOTOGRAPHIES »

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-22,

Vu la délibération en date du 3 juin 2020 par laquelle le Conseil municipal a délégué au Maire l'exercice des compétences énumérées à l'article L 2122-22 précité,

Considérant que pour l'organisation des expositions «Photographes-Photographies » au domaine Berson, il est nécessaire de passer une convention avec l'association CLIC TRIEL Photo Club.

Le Maire de Meulan-en-Yvelines

## DÉCIDE

**ARTICLE 1:** La signature d'une convention avec CLIC TRIEL Photo Club, définissant les conditions de déroulement des expositions menées au domaine Berson, du jeudi 13 février 2025 au jeudi 31 juillet 2025.

**ARTICLE 2:** Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

## ARTICLE 3:

L'ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet des Yvelines,
- Monsieur le Trésorier

Chacun est chargé en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution. Cette décision est transcrite sur les registres des actes administratifs du Maire.

Fait à Meulan-en-Yvelines, le 30/04/2025

Le Maire,

Président de la Communauté Urbaine GPS&O Conseille départemental des Yvelines

Cédile ZAMMIT-POPESCU